

<p style="text-align: center;"><b>Commune d'AUBIGNAS</b> <b>Compte rendu du conseil municipal du 23 Novembre 2012</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Présents :**

Christian BOSQUET, Annik HUGON, Nathalie RODRIGUES, Jean-François GUILBERT, Serge CAMPANA, Alain RIVIER, Jérôme DIMEGLIO, Eric BERNARD Jean-Luc PRAT.

**Absents excusés :** Martine LE COZANNET, Serge VILLARD pouvoir C BOSQUET.

---

**Ordre du jour :**

1. Raccordement postal
2. Règlement distribution eau potable
3. Choix du bureau d'étude pour enquête publique concernant le captage du Réviscou
4. Information SCOT (Schéma Cohérence Territoriale)
5. Compte rendu Conseil d'école
6. Demande de subvention Sous des écoles de Le Teil
7. Demande de subvention des Amis de l'école publique
8. Divers :
  - Repas 3<sup>ième</sup> âge
  - Essai éclairage public
  - Projet d'éclairage public
  - Voeux du Maire

---

**1) Raccordement postal**

Une réunion d'information est organisée le vendredi 30 novembre à 18h00. Cette réunion permettra d'exposer le projet dans son ensemble avec les avantages liés à avoir une adresse précise. Le projet a déjà été salué par les sapeurs Pompiers de Le Teil.

**2) Règlement distribution eau potable**

Le règlement est à modifier afin d'intégrer le tarif spécifique de la période d'été. Le tarif de l'eau pendant la période de mi mai à mi septembre est multiplié par 10 au-delà de 1 m3 par jour et par compteur. Les familles nombreuses, au-delà de 4 personnes, les exploitations agricoles (hors usage d'irrigation), les entreprises, commerçants et artisans sont exonérées de cette mesure compte tenu de leur usage de l'eau.

**3) Choix du bureau d'étude pour enquête publique concernant le captage du Réviscou**

Nous avons 3 réponses de bureau d'étude pour cette enquête, les cabinets IATE, RABIN, RHONE CEVENNES INGINIERIE.

Nous proposons de retenir le cabinet RABIN qui pour la même prestation a le meilleur tarif à 3970 €/HT.

**La proposition est approuvée à l'unanimité.**

#### **4) Information SCOT (Schéma Cohérence Territoriale)**

Le schéma est un projet de territoire pour organiser l'urbanisme, les voies de circulation et les transports, les implantations. Les SCOT doivent être installés pour 2015.

Une réflexion est en cours pour développer ce projet en commun avec les 4 communautés de communes, DRAGA, Barres Coiron, SESAME et CCRH. Ce territoire correspond au bassin de vie de notre population.

#### **5) Compte rendu Conseil d'école**

Les parents d'élève et les enseignants ont salué les différents aménagements faits par la commune pendant l'été ainsi que les achats faits en matériel. Les projets de spectacle et de kermesse ont été exposés. Un sondage a été fait auprès des élèves en classe élémentaire sur la cantine, 85% des enfants sont satisfaits.

#### **6) Demande de subvention Sous des écoles de Le Teil**

L'association du Sous des écoles du Teil organise chaque année une dotation de matériel et de livres pour chacun des élèves du collège. Nous avons 15 élèves au collège cette année, l'association nous sollicite pour une participation à hauteur de 150 €. (10€ par enfant)

**La proposition est approuvée à l'unanimité.**

#### **7) Demande de subvention des Amis de l'école publique**

Nous avons une demande de subvention d'une enseignante pour un projet de voyage qui se dérouler le dernier trimestre.

Nous proposons en réponse à cette demande, une allocation forfaitaire et annuelle pour les sorties extrascolaires de 30 € par élèves.

#### **8) Divers :**

- Repas 3<sup>ième</sup> âge : Le choix du menu et des fournisseurs a été fait.
- Essai éclairage public : L'essai de modulation de l'éclairage public avec une période d'extinction de 2h00 à 5h00 est concluant, nous n'avons que des retours positifs. Cette mesure nous permet de baisser d'une manière très significative la consommation électrique. Nous entérinons donc cette modulation avec deux périodes suivant les horaires d'été et d'hiver.
  - Horaire d'été : extinction de 2h00 à 5h00,
  - Horaire d'hiver : extinction de 1h00 à 5h00.
- Projet d'éclairage public : nous avons en projet d'implanter une châtelaine rue des arceaux et un lampadaire sur le parking de la salle Le Préau.
- Voeux du maire : la date est fixée le samedi 12 janvier à 17H30.

**Le prochain conseil municipal est fixé le vendredi 18/01/ 2013 à 20h30.**